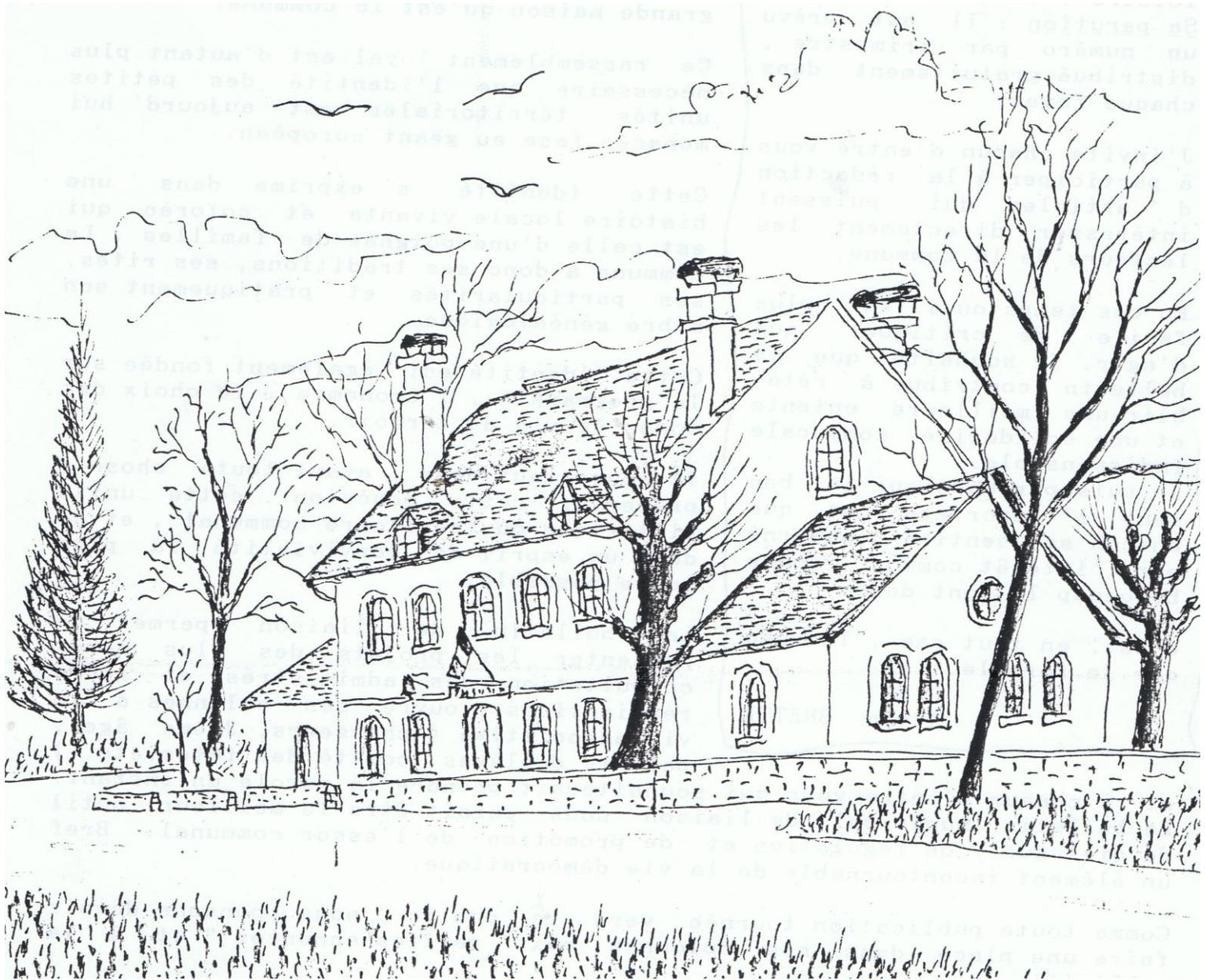


Mairie de DARNETS

Bulletin
Municipal
n°32
Novembre

Bulletin Municipal n°32 Novembre
2012



Mairie Horaires d'ouverture

Lundi 13h30 à 17h. Mardi 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h. Jeudi 8h30 à 12h et 13h à 17h.

Tél. Répondeur: 05.55.93.09.91 Fax : 05.55.93.13.06

Courriel : mairiededarnets@wanadoo.fr Site <http://www.darnets.correze.net>

Maire Valentin Cordero

cordero.valentin@wanadoo.fr Tél.06 86 21 64 64

Permanences de M. le maire Mercredi 14h à 19h sur rendez-vous. Samedi de 9h à 11h.

TARIFS COMMUNAUX

INTERVENTION DU PERSONNEL MUNICIPAL	
Sans tracteur	25€ /H
Avec du petit matériel	30€/H
Avec tracteur	40€/H
TRAVAUX ET INSTALLATIONS DIVERSES	EAU
Fourniture et pose du coffre pour le compteur d'eau	100 €
Frais de raccordement au réseau d'eau. Fourniture et pose de la vannette et du compteur	100 €

TARIF DE LOCATION de la SALLE POLYVALENTE pour 48heures

Particuliers de la commune – Repas ou manifestation	95,00 Euros
Associations dont le siège est sur la Commune – repas ou manifestation	Gratuit
Associations ou particuliers domiciliés hors de la Commune – repas ou manifestation	190,00 Euros
Informations complémentaires : Un chèque de caution est demandé lors de la réservation de la salle	150,00 Euros
Journée supplémentaire au-delà de 48 heures et quel que soit l'utilisateur	50,00 Euros
Participation aux frais EDF – tarifs valables toute l'année	50,00 Euros
Nettoyage de la salle par un employé municipal	100 Euros
La salle ne sera considérée comme réservée qu'après réception du chèque de caution.	

ÉCOLE

ÉCOLE. BILAN DE RENTREE

L'école de Soudeilles compte 18 élèves et l'école de Darnets compte 15 élèves. Les élèves de Darnetz et Soudeilles participeront à des séances de piscine à Egletons. Les deux communes participeront aux frais de transport : 50% pris en charge par la commune de Soudeilles et 50% par la commune de Darnetz.

Un voyage scolaire à Chamonix pour l'année scolaire 2013-2014 est en préparation.

Le Réseau Rural d'Education Doustre-Luzège n'existera plus au 31 décembre mais les enseignants continueront de le faire vivre sans moyen et sur leur temps.

TARIF DU TRANSPORT DES REPAS CANTINE

Ce sont les Ambulances St Patrick d'Egletons qui transportent les repas des cantines de Darnets et Soudeilles depuis la rentrée 2002.

Par convention établie entre les deux communes, la mairie de Darnets règle ces transports chaque mois et ces frais sont ensuite partagés entre les deux communes en fin d'année.

Le tarif du transport était de 21,20 € par jour pour la précédente année scolaire.

Les Ambulances St Patrick ont décidé d'augmenter leurs tarifs pour la rentrée scolaire 2012, soit 22 € par jour (modifiable en cas de déviation).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, porte le prix de transport des repas à 22 € par jour.

CANTINE. TARIF ADULTE

Le Conseil Municipal a fixé le prix du repas pris par un adulte à 4 €. Cet adulte ne peut être qu'un enseignant en poste ou en formation à l'école, un employé communal ou

toute personne en charge de l'encadrement des enfants scolarisés à l'école de Darnets.

SECRETARIAT

Suite à la démission de Mme Pascale Charbonnier le poste d'adjoint administratif territorial de 2ème classe, occupé par Mme Charbonnier a été déclaré vacant à compter du 01 août 2012. Un poste d'adjoint administratif territorial 1ère classe d'une durée hebdomadaire de 17,5 heures a été créé, en application des lois et règlements de la fonction publique territoriale régissant le statut particulier d'un emploi de secrétaire de mairie. La mairie de Darnets a recruté depuis le 1er octobre une nouvelle secrétaire. Annie Feugeas, 39 ans, vit

maritalement, maman de deux garçons de 13 et 11 ans et habite St Hilaire Foissac. Mme Feugeas partage son temps entre la mairie de Lafage sur Sombre 14h par semaine et de Darnets 17h30 par semaine. Auparavant elle était assistante d'éducation au lycée Caraminot, poste qu'elle a occupé pendant 6 ans jusqu'au 31 août dernier. Nous profitons de ce bulletin pour remercier Mme Marie Ange Gautier qui a assuré l'intérim de fin août à fin septembre.

EAU. ENTENTE INTERCOMMUNALE

Une nouvelle réunion de l'entente intercommunale des ressources en eau du secteur d'Egletons s'est tenue le 17 août 2012.

Les volumes délivrés par les captages de Darnets 1 et Darnets 2 et le forage du Lieuteret exploité en secours sont amplement suffisants pour satisfaire les besoins de la commune.

Deux scénarii sont proposés à la commune suivant le 10° programme.

Scénario 1 La commune conserve sa ressource : 2 captages dont il faut assurer la protection (le forage du Lieuteret est déjà protégé) et met en place son traitement (re-minéralisation et désinfection) tout en raccordant le forage au lieu de traitement.

Coût 279 500 €

Incidence sur le prix de l'eau + 0,64 €

Aides AEAG 30%

Scénario 2 La commune abandonne ses ressources et se raccorde sur le réseau d'Egletons.

Coût 142 500 €

Incidence sur le prix de l'eau + 0,47 €

Aides AEAG 50%

Les modalités d'intervention pour le 10° programme sont indiquées sous réserve de leur validation par le CA de l'Agence à l'automne 2012.

Toutes ces données ont été présentées en réunion publique à Darnets le vendredi 28 septembre 2012.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité de retenir le scénario 1 et de s'attacher les services du CPIE pour actualiser le dossier de protection des captages Darnets 1 et Darnets 2 déposé en octobre 2007 et en attente depuis cette date.

Une demande de subvention pour la protection des captages Darnets 1 et Darnets 2 sera ensuite déposée auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Conseil Général de la Corrèze.

Le Conseil Municipal décide de s'attacher les services d'une entreprise spécialisée pour établir un diagnostic sur la canalisation d'environ 3800 m qui passe sous la Luzège : Diagnostic et établir le linéaire exact à renouveler, tout ou partie.

TARIF DE L'EAU

Le prix actuel du mètre cube d'eau est de 0,75 €/ m³
Une augmentation du tarif de l'eau étalée sur deux ans s'inscrit dans la logique du choix du scénario 1 fait par la municipalité. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

a décidé une augmentation du tarif de l'eau de 0,32 € en fixant désormais le prix du m³ à 1,07€ et ce à compter du prochain relevé d'octobre 2013 sur le rôle 2013.

ASSAINISSEMENT

Le prix actuel de l'assainissement du mètre cube d'eau est de 0,65 €/ m³. Une augmentation du tarif de l'assainissement étalée sur deux ans s'inscrit dans la logique du choix du scénario 1 fait par la municipalité. Le

Conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé une augmentation du tarif de l'assainissement de 0,32 € en fixant désormais le prix du m³ à 0,97€ et ce à compter du prochain relevé d'octobre 2013 sur le rôle 2013.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde est consultable en mairie. Le plan communal de sauvegarde est activé par le Maire ou son représentant désigné
Il est déclenché suite à une alerte ou un événement particulier.

Risques appréhendés par la commune
Evènements climatiques importants

Accidents de transports de personnes et matières dangereuses
Feux de forêts
Rupture d'alimentation en eau potable
Intoxications alimentaires aux écoles ou à la salle polyvalente

CONVENTION AVEC LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS

Une convention d'assistance technique a été signée avec le CEN pour diagnostic de l'existant de la zone humide de Las Vergnas. Il s'agit de mesurer l'effet produit sur la zone

après les différentes interventions d'ouverture, défrichage et débroussaillage.

SDIS SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Le centre d'incendie et de secours d'Egletons inauguré en 1976 n'a pas bénéficié depuis cette date de travaux d'entretien importants. Il est désormais nécessaire de procéder à sa réhabilitation et à sa réorganisation pour faire face aux normes d'hygiène et de sécurité et aux nouveaux besoins opérationnels.

La réalisation d'un tel projet suppose un cofinancement entre les communes du secteur de 1er appel et le SDIS selon le montage suivant :

Communes de 1er appel : 60% du montant HT de l'opération qui seront répartis au prorata de la population réellement défendue. Certaines communes sont en effet « sectorisées », c'est à dire défendues en 1er appel par plusieurs centres.

SDIS : 40% du montant HT de l'opération.

Pour mener à bien cette opération, il est indispensable que toutes les collectivités concernées donnent leur accord de principe par délibération.

Le coût du projet a été estimé à 202 000 € HT. Il reste à la charge des communes la somme de 121 000 euros à répartir au prorata du nombre d'habitants.

Pour notre commune, le versement à réaliser devrait se situer autour de 5258,78 €

Le Conseil Municipal de Darnets a donné son accord de principe pour le lancement de cette opération afin que le projet puisse débuter dès l'année 2013.

DIAGNOSTIC DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

La commission d'appel d'offre de la Communauté de commune de Ventadour réunie le 11 juin a retenu pour l'ensemble des communes de l'entreprise Qualiconsult Services. Pour Darnets, 5 bâtiments déclarés : Salle

Polyvalente de catégorie 4, plus de 300 personnes.

Eglise, Bâtiment Communal, Auberge du Presbytère et cantine de catégorie 5 moins de 300 personnes.

Le montant de la prestation s'élève à 270€.

RISQUES PROFESSIONNELS : DOCUMENT UNIQUE DE SECURITE

La prévention des risques professionnels entre dans les obligations légales des employeurs du secteur public. A ce titre, le Fonds National de Prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (FNP) de la CNRACL a été créé pour soutenir les actions entreprises dans ce domaine, grâce notamment à la mise en place de démarches de prévention.

Dans ce cadre, le Centre de Gestion de la Corrèze propose un accompagnement technique et méthodologique d'aide à la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels.

La municipalité de Darnets décide de s'inscrire dans une démarche de prévention des risques professionnels.

De ce travail résultera le document unique, outil d'analyse des risques et de planification de mesures de prévention.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DE DARNETS ET ECOLE

Après une visite sur le site, la Communauté de Communes de Ventadour a estimé que le montant de 50 000 € voté et inscrit dans le Contrat de Pays 50 000 € n'était pas suffisant les travaux seront donc repoussés. Lors du Conseil Communautaire du 22 octobre 2012, M. Le Président a proposé d'inscrire en priorité les travaux de

l' Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Darnets dans le prochain contrat de Pays d' Égletons pour travaux en 2014. Les travaux pour l'école se réaliseraient en même temps. Afin de mettre aux normes l'école, il faut créer des toilettes à l'intérieur du bâtiment, et aménager la salle de repos.

DEMANDES DE RALENTISSEURS ET DE PANNEAUX SUR LES VOIES COMMUNALES

Pose de panneaux de limitation de vitesse, ralentisseurs...ce type de demande est récurrent, pas seulement sur la commune de Darnets. Le Conseil Municipal ne souhaite pas voir se multiplier ce type d'aménagement le long des routes et entrées de village. Il considère que l'esprit civique des usagers, leur sens des responsabilités et le respect du code de la route sont

amplement suffisants pour assurer la sécurité de chacun. Est-il besoin de rappeler sans cesse que nos villages sont habités, que notre école et l'Accueil de Loisirs sont fréquentés par des enfants et que par conséquent il faut être prudent et vigilant.

FORET COMMUNALE

Une estimation de la valeur de la forêt communale de Darnets a été faite par l'ONF sur une durée d'un an.

Parcelle 1 Bois de Beyne de l'autre côté de la Soudeillette. 2 hectares et demi de douglas. Première éclaircie possible, quelques feuillus à laisser.

100 mètres cube pour coupe en 2013 à environ 10 € / mètre cube soit 1000 €.

Pour sortie sur Moustier aménagement d'un chemin de 800 mètres. Environ 40 000 € subventionnables à 80% jusqu'en 2014. La section restera en l'état vu la charge financière de 8000 €. pour la commune pour une recette de 1000€. De plus il ne nous semble pas approprié de demander des aides et subventions pour ce type de travaux vu la conjoncture économique actuelle.

Parcelle 2 Le Mas

4,3 hectares 100 mètres cube pour coupe en 2013 à environ 15€ / mètre cube soit 1500€.

Parcelle Las Vergnas Rien pour 2013.

Parcelle 3 Bois de Beyne 5,5 hectares pour éclaircie en 2013. 400 mètres cube à 8,10 € mètre cube soit 3240 €.

Mais le problème de la sortie du bois vers le Peuch ou le Mas reste entier. Une solution semble être sur le point d'être trouvée, nous gardons espo

CIRCUIT DE RANDONNEE EGLETONS MOUSTIER DARNETS

Un premier avant-projet d'itinéraire a été proposé par la Communauté de Communes de Ventadour.

Circuit 1 : Égletons /Darnets : 7666m + boucle de las Vergnas (2250m) soit 17500m aller/retour

Circuit 2 : Égletons /Moustier : 8247m + boucle autour du château (4692m) soit 21186m aller/retour

Circuit 3 : Darnets/Moustier ou inversement : 5733m

Il s'agit de circuits pédestres à la journée ou circuits VTT.

Un produit « touristique » est aussi envisageable ; par exemple :

- Départ du lac d' Égletons le matin (2 heures de marche)

- Déjeuner à l'auberge de Darnets

-Visite de la zone humide de las Vergnas (1 heure)

- Retour à Égletons (2 heures)

Dossier à suivre.

TERRAIN DE MOTO CROSS

Un terrain de motocross a été aménagé sur un terrain communal situé entre le Lac du Deiro et l'aérodrome. Les utilisateurs de ce terrain se sont regroupés au sein d'une association

et dénommée Corrèze Free Ride - CFR 19.

En accord avec le Président de Corrèze Free Ride, une convention de mise à disposition du terrain pourrait être passée selon un modèle établi par la Fédération Française de Motocyclisme.

La municipalité de Darnets a décidé de signer la convention pour création d'un terrain de moto-cross sur un terrain de la commune appartenant à la commune d' Égletons. Terrains concernés :

-Partie des parcelles AO 129 et 130 sur la commune de Darnets pour une surface de 1 827 m2.

SIRTOM

Lors du dernier Conseil Syndical du SIRTOM du 10 octobre une proposition a été à la commune concernant les containers d'ordures ménagères. Le SIRTOM souhaiterait prendre en charge les containers à la place

des communes. Un courrier sera envoyé par le SIRTOM afin que les communes se positionnent. Le SIRTOM rachèterait les containers de moins de 5 ans. Dossier à suivre.

COMICE AGRICOLE

La commune de Darnets a organisé le Comice Agricole le 15 septembre 2012. Le dernier Comice remonte à sept 2004.

Une centaine de personnes présentes ont pu découvrir les productions de notre canton et les enfants en ont profité pour monter sur le dos de la jument du Gaec Veilhan et faire un petit tour.



Différents prix ont été remis.
Bovins : Les Gaec Seince et Taullet Pascal



Ovins : Les Gaec Seib ; Aimé Delpastre ; Raffy Ariane et Célia et Veilhan

Chevaux : Famille Rougerie Laurent, Pascal et Marion et le Gaec Veilhan



Porcs : Les Gaec de Bramefan ; Mignon Elie, Paul et Raphaël



Petits animaux et volailles : Les exploitants Gaye, Besse et Augier



Sur le pré, une épreuve de conduite de tracteur en marche arrière avec deux remorques, remportée par **Roger Vinatier** avec 107.5 points ; 2ème prix **Veilhan Robert** (95 points) ; 3ème prix **Rougerie Nicolas** (75.5 points) ; 4ème prix **Taullé Pascal** (60 points).



Merci à tous les exploitants pour leur participation à ce comice et tout particulièrement à ceux qui ont pu présenter des bêtes (bovins, ovins, porc et chevaux) ou volailles de grande qualité, sans oublier nos jardiniers qui ont présenté les légumes de leur potager ni Sébastien Turquois de l'Auberge du Presbytère pour la préparation du repas.



Enfin nous soulignons ici l'importance des associations et des bénévoles sans qui cette manifestation n'aurait pas pu être organisée

Un dernier remerciement doncet un particulier aux habitants et habitantes de Darnets qui ont assuré le service et la vaisselle de midi, contribution qui s'est décidée à la dernière heure.



LES ASSOCIATIONS



Le 2 juin dernier Darnetz a défendu tant bien que mal ses couleurs sous un soleil torride (le principal étant de participer). La journée s'est terminée par un barbecue dans une très bonne ambiance.

Nous vous donnons R.D.V. l'année prochaine et nous comptons vraiment tous sur vous puisque l'intervillage se déroulera à DARNETS.

Nous vous communiquerons les dates dès que nous les aurons.



INTERVILLAGE



FETE DU PAIN



BELOTE

26 équipes étaient au R.D.V. pour le premier concours de la série de trois.

Prochain concours le 10 novembre et le 24 novembre : four halogène, service à vaisselle bons d'achat ...seront à gagner.

Bien entendu chaque participant aura un lot. Nous rappelons que l'équipe qui aura obtenu le meilleur score à la fin des trois parties se verra attribuer un écran plat en plus de ces lots.



REVEILLON

Cette année encore nous organisons le réveillon. Nous gardons le même traiteur et le même animateur. Début des réservations fin novembre. Prix identique que l'année dernière 60 € (un verre de vin et cotillons offerts) Il ne faudra pas trop tarder pour réserver dans la première quinzaine de décembre car il n'y aura pas de place pour tout le monde.

Renseignements :
contacter Alexandra au 05 55 93 04 25

HALLOWEEN

Malgré le froid et le vent, une douzaine enfants se sont retrouvés pour faire le tour des maisons de la Barrière, le Sirieix, Veuillac et le mas.

Leurs petites jambes et le froid ont eu raison des enfants ce qui n'a pas permis de faire toutes les maisons du mas comme prévu. Nous nous en excusons.

R.D.V. l'année prochaine.



ASSOCIATION FORME, BIEN-ETRE ET SANTE

La saison 2012/2013 de l'association FORME BIEN-ETRE ET SANTE a redémarré le mercredi 12 septembre dans la bonne humeur. Afin de continuer un été ensoleillé, quoi de mieux que de danser la Zumba, c'est donc sous ce signe qu'a débuté cette première séance. Cette chorégraphie sera revisitée chaque mercredi, alors venez nous rejoindre, c'est super ! Toutes les personnes désireuses de pratiquer une activité sportive peuvent rejoindre l'association. Lors de l'Assemblée Générale, il a été décidé de reconduire la même cotisation que la saison dernière, soit 80.00 € à l'année. Le paiement peut s'effectuer en une ou plusieurs fois, (maximum sur 8 mois), au gré de chaque participant. L'Association a participé aux différentes festivités de la commune, l'inter-village, la fête du 15 Août et le Comice Agricole. D'un commun accord, les différentes Associations de la Commune ayant participé au Comice Agricole, ont décidé de reverser la totalité du bénéfice obtenu aux Parents d'élèves. Nous rappelons que les cours ont lieu chaque mercredi de 19h15 à 20h15 à la salle des fêtes. Nous vous attendons nombreux.



FEU DE SAINT JEAN

Le samedi 23 juin, nous avons organisé sur Darnetz une soirée barbecue-salade qui s'est terminée par le feu de St Jean

REPAS AUTOMNAL

Le samedi 3 novembre, on organisait notre quatrième veillée automnale. La matinée a commencé avec la préparation de la soupe aux potirons et la mise en place de la salle. L'après-midi, les parents s'organisaient pour continuer la préparation du repas du soir. Ce sont une centaine de personnes qui ont participé au repas de saison, arrosé du jus de pommes fabriqué par nos soins. La fin de soirée s'est déroulée tranquillement entre jeux de cartes et discussions. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour la réussite de cette soirée en nous prêtant du matériel.



POULE AU GIBIER

Nous rappelons que la traditionnelle poule au gibier des parents d'élèves aura lieu le dimanche 2 décembre à Soudeilles à partir de 14h00. De nombreux lots seront à gagner : bons d'achats d'une valeur de 300 €, netbook, caméscope, tablettes...et une partie enfants gratuite pour tous les enfants scolarisés jusqu'en CM2 (microchaîne ; appareil photo...). Les enfants passeront dans les foyers de Darnetz et Soudeilles pour vous demander des lots.

Nous remercions, par avance, chaleureusement tous les habitants des deux communes pour leur participation fidèle qui montre l'intérêt des habitants de nos villages pour leurs écoles.

Les bénéfices serviront à financer les activités scolaires prévues cette année : piscine et le matériel dont les enseignants peuvent avoir besoin et les éventuels voyages scolaires en 2014 : Chamonix pour les élèves de Darnetz et une classe de découverte pour ceux de Soudeilles.

CROSS DES ELEVES

Les enfants de Soudeilles ont participé le 22 octobre à un cross à St Yrieix le Déjalat dans le cadre du Réseau Rural d'Education « Doustre-Luzège-Ventadour » (RRE), tandis que ceux de Darnetz participeront le 13 novembre à Darnetz, au cross de secteur de la région d'Egletons.



Le RRE va disparaître au 31 décembre avec la disparition du poste d'enseignant qui permettait de le faire vivre. Nous le regrettons car le RRE était un moyen de rencontre pour les enfants mais aussi pour les enseignants. Ceux-ci vont continuer de le faire vivre sur leur temps mais aussi sans moyen financier. L'AIPEDS les aidera dans la mesure du possible à faire vivre une structure qui avait démontré tout son intérêt pédagogique pour les enfants.

Les enfants des deux écoles ont assisté à un concert JMF et ils assisteront au spectacle de Noël offert par la Communauté de Communes de Ventadour en novembre ou décembre.

DATES A RETENIR POUR 2013

Il a été décidé de supprimer la fête de Noël car le temps est trop court pour préparer un spectacle pour les enseignants. De plus, de nombreux parents ne pouvaient y assister et on était toujours sous la menace d'un risque météo.

Suite à cette proposition, il est décidé de regrouper le spectacle et le repas-feu St Jean en réalisant une soirée qui pourrait avoir lieu le vendredi 21 juin. On renouvellera le repas automnal fin octobre début novembre. Les dates sont à confirmer. Nous vous tiendrons bien entendu au courant de nos diverses manifestations.

Pour finir, nous tenons à remercier les autres Associations de Darnetz pour nous avoir reversé l'intégralité des bénéfices du comice agricole. Nous en ferons bon usage dans l'intérêt des enfants et de nos écoles.

LA DARNETZIENNE

30 juin -1er juillet. Voyage à Versailles.

Tous les participants ont apprécié la visite du monument le plus prestigieux de notre patrimoine historique : le Château, la galerie des glaces, le Petit Trianon, les jardins. Le soir, son et lumière dans le magnifique Parc du Château clôturé par un feu d'artifice somptueux sur le Grand Canal. 12 septembre.

Une journée en Auvergne. Visite de la mine de Messeix (retour sur le dur métier des mineurs). Après un bon repas le sommet du Puy de Dôme avec le train panoramique des Dômes, Digestion assurée en altitude, vers 16h visite d'un

atelier de lave émaillée,

15 septembre. Thé dansant.

Une centaine de danseurs ont virevolté au son de l'accordéon de Bernard Rual.

Comme chaque année les aînés ont participé à la fête du 15 août. Très bonne journée.

Nos prochains rendez-vous :

8 décembre. Repas de Noël

16 janvier 2013. Assemblée générale

6 février 2013. Après-midi crêpes

24 février 2013. Loto.



AMELIORATION DE L'HABITAT : DE 10% A 80% DE SUBVENTIONS* POUR FINANCER VOS TRAVAUX

La Communauté de Communes de Ventadour se mobilise aux côtés de l'Etat (ANAH), de la Région Limousin et du Conseil Général de la Corrèze en lançant un Programme d'Intérêt Général (PIG) dans le cadre d'une politique incitative en faveur de l'habitat des particuliers, déjà initiée avec la précédente Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (de 2006 à 2011). Cette opération avait permis de financer une centaine de projets de réhabilitations. Le nouveau programme d'aides se déroulera jusqu'à décembre 2013.

Vous souhaitez réaliser des travaux dans un logement que vous occupez, louez ou souhaitez mettre en location ?

Dans le cadre du PIG du Pays d'Egletons porté par la Communauté de Communes de Ventadour, vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour mener à bien votre projet. ECONOMIES D'ENERGIE, CONFORT, SECURITE, SALUBRITE, MISE AUX NORMES, ADAPTATION DU LOGEMENT AU HANDICAP ou A LA PERTE D'AUTONOMIE... Ne commencez pas vos travaux avant de vous être renseignés !

* Les aides sont recevables sous conditions :



PROPRIETAIRES OCCUPANTS sous conditions de ressources (vérification des deux derniers avis d'imposition du foyer)

PROPRIETAIRES BAILLEURS sous conditions d'engagements locatifs (niveau de loyer plafonné pendant 6 ou 9 ans, niveau de performance énergétique minimum après travaux...)

L'animatrice du programme se tient à votre disposition pour vous informer, et vous accompagner gratuitement tout au long de vos démarches, depuis le montage de votre dossier de demande de subventions jusqu'au versement des subventions à la fin des travaux.

Renseignements : Pauline BARBANCE - Communauté de Communes de Ventadour
Téléphone : 05 55 27 69 26 – Courriel : habitat@cc-ventadour.fr

Permanences d'information (sans rendez-vous) :

- tous les jeudis après-midis de 15h00 à 18h00 au CCAS, 4 rue Marie de Ventadour à EGLETONS (immeuble du Centre des Finances Publiques)

- une fois par mois dans les mairies de MARCILLAC-LA CROISILLE, LAPLEAU, SAINT YRIEIX LE DEJALAT et MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE. (planning affiché dans les mairies)

